

BAF Fernelmont Badminton – Création d'une section handi

Octroi de 2 000 € pour l'achat de matériel spécifique, la location de salles et des frais de personnel nécessaires pour l'encadrement du projet.

Critères retenus : c'est un club très présent dans sa discipline. Ce projet s'adresse aux sportifs ayant un handicap physique et moteur. Il vise à intégrer la personne à mobilité réduite et à lui permettre de développer des relations sociales. Le jury a conclu que ce projet s'inspire de la déclaration de politique générale de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui tend à encourager le sport adapté/handisport entre autres par un élargissement de l'offre de proximité au travers, par exemple, de la création de sections « handisport » au sein des clubs valides. L'école des sports de ce club est reconnue. La volonté de participer à un championnat est appréciée.

L'ASBL L'Envol des loustiques

Octroi d'un subside de 1 500 € destiné à acquérir du matériel afin d'initier les jeunes à des sports nouveaux. Ce subside concerne l'achat de matériel pour trois activités qui devront être clairement identifiées.

Critères retenus : l'initiative propose de regrouper des jeunes autour d'un projet sportif visant à la découverte de sports nouveaux afin de développer l'esprit de coopération, l'esprit d'équipe et partant, lutter contre l'isolement et l'individualisme. Il s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans. L'approche du sport par la psychomotricité et par l'aspect ludique est positive. L'aspect alimentation saine est rencontré.

Le jury souhaite recevoir un rapport final sur la conduite de ces stages. Il propose d'orienter les enfants vers des clubs sportifs des entités les plus proches.

L'ASBL L'Envol - Mise en place d'un atelier sport au sein d'un centre d'alphabétisation et de formation.

Octroi d'un subside de 4 700 € afin de couvrir les dépenses sportives (location de salles, entrées piscine, frais d'équipement, frais de personnel occasionnel inhérents à ces activités).

Critères retenus : l'accès au sport devrait permettre à des adultes de plus de 18 ans, peu ou pas qualifiés, en difficulté de lecture et d'écriture, demandeurs d'emploi en formation... de s'épanouir, de recréer des liens sociaux et ainsi leur donner des clés pour s'extraire de l'exclusion sociale, de leur permettre d'améliorer l'estime de soi, de les aider à se rendre compte des bienfaits de l'activité sportive, d'un bon équilibre alimentaire et in fine à améliorer l'estime de soi.

Demande du jury : imposer aux demandeurs de fournir un rapport à l'issue de l'organisation reprenant les résultats à court et moyen terme de cette initiative notamment en matière de poursuite d'activités sportives, d'amélioration de l'estime de soi, d'incitant à la recherche et la reprise d'un travail, sur la méthodologie et sur pérennité de cette activité. Le jury décide d'en faire un projet-pilote. Une réflexion sera menée en 2016 afin de croiser les thématiques de l'alphabétisation, de l'exclusion, du sport, de la santé en présence des promoteurs de ce projet.

Le jury propose qu'une réflexion soit menée sur base de projets retenus dans cet appel afin de croiser les thématiques de l'alphabétisation, de l'exclusion, du sport et de la santé. Ce point sera inscrit dans le plan d'action 2016 de la cellule sport.

L' ASBL institut François d'Assise : Je cours pour ma forme pour déficients mentaux adultes

Octroi d'un subside de 2 400 € afin de couvrir les dépenses sportives et équipement ainsi que les frais de personnel occasionnel inhérents à ces activités.

Ce projet existe depuis de nombreuses années. Il est décliné ici pour des déficients mentaux des deux sexes âgés de 22 à 45 ans. Les promoteurs veulent créer des outils pédagogiques, souhaitent participer au rassemblement annuel du « Je cours pour ma forme » et souhaitent pérenniser cette initiative

Demande du jury : que les organisateurs fournissent un dossier pédagogique.

La régie sportive communale andennaise – Move up, recréer un lien social par la pratique du sport.

Octroi d'un subside de 1 500 € destiné à l'achat de matériel sportif, d'équipements et de vêtements et des frais relatifs à la prise en charge du moniteur sportif et de la diététicienne

Critères retenus : les objectifs poursuivis devraient permettre la réduction de l'exclusion sociale d'un public cible (18-30 ans) fragilisé, paupérisé. Prise en charge de sa santé grâce à une alimentation plus saine et par le recours à la médecine sportive.

Le jury impose aux demandeurs de fournir un rapport à l'issue de l'organisation reprenant les résultats à court et moyen terme de cette initiative notamment en matière de poursuite d'activités sportives, d'amélioration de l'estime de soi, d'incitant à la recherche et à la reprise d'un travail, sur la méthodologie et sur pérennité de cette activité. Le jury décide d'en faire un projet-pilote. Une réflexion sera menée en 2016 afin de croiser les thématiques de l'alphabétisation, de l'exclusion, du sport, de la santé en présence des promoteurs de ce projet.

Simba team : « Namur Fitness Festival »

Octroi d'un subside de 2 500 € destiné à la prise en charge d'une partie des prestations et des déplacements des instructeurs.

Critères retenus : cette association veut augmenter le nombre de pratiquants de *Turbo Kick Power* et contribuer tant rayonnement de ceux-ci que de la province. Ce festival est « international ». Les valeurs véhiculées : estime de soi, plaisir, mode de vie actif, sain, équilibré.

Le CPAS d'Éghezée : « Favoriser la pratique du vélo comme moyen de mobilité »

Octroi d'un subside de 1 500 € destiné à l'achat de matériel et d'équipements.

Critères retenus : l'objectif est de favoriser la mobilité par la pratique du vélo. Ce projet va s'articuler autour de la maison de quartier dépendant du CPAS. Des initiations à la sécurité routière et à la réparation et à l'entretien des vélos sont prévues. Le public cible : les jeunes de 11 à 21 ans. Le projet veut allier pratiques sportives, découvertes culturelles et sociales.

Recommandation du jury : Il est conseillé au CPAS d'Éghezée de travailler, dans le cadre de ce projet, avec le Centre de Promotion de la Santé à l'École de Gembloux et avec les services « promotion de la santé » en général.

M^{me} Christianne GENGLER-PURNELLE : projet intergénérationnel élèves du primaire/résidents de maisons de repos grâce à la pratique sportive

Octroi d'un subside de 500 € destiné à l'achat de matériel sportif destiné à la pratique sportive intergénérationnelle.

Critères retenus : le concept de rencontres intergénérationnelles entre des élèves du primaire et des résidents de maisons de repos grâce à la pratique sportive. Les enfants aident les résidents à réaliser des exercices physiques.

Le CPAS de Gembloux : « Rendre l'estime de soi grâce à l'activité sportive ».

Octroi d'un subside de 3 500 € afin de couvrir les dépenses sportives et les frais de personnel occasionnel inhérents à ces activités.

Critères retenus : les activités proposées seront des cours de self-défense, des cours de techniques créatives d'équilibre et de psychomotricité, de la marche et de la natation. Ces activités seront accompagnées d'un suivi de coach de vie afin d'assurer un développement personnel des participants. Les cours de self-défense, les cours de techniques créatives d'équilibre et de psychomotricité, la marche, la natation. Les destinataires : le public en situation précaire, entre 18 et 64 ans, éloigné de l'emploi, résident sur la commune de Gembloux, avec une priorité pour le public du service d'insertion sociale du CPAS de Gembloux.

Le jury impose aux demandeurs de fournir un rapport à l'issue de l'organisation, reprenant les résultats à court et moyen terme de cette initiative notamment en matière de poursuite d'activités sportives, d'amélioration de l'estime de soi, d'incitant à la recherche et la reprise d'un travail, sur la méthodologie et sur pérennité de cette activité. Le jury décide d'en faire un projet-pilote. Une réflexion sera menée en 2016 afin de croiser les thématiques de l'alphabétisation, de l'exclusion, du sport, de la santé en présence des promoteurs de ce projet.

L'ASBL Olimpboxe Muay Thaï

Octroi d'un subside de 1 500 € à la prise en charge d'une partie des prestations des instructeurs.

Critères retenus : ce club de boxe thaïe veut offrir la gratuité de cours particuliers à des femmes ayant subi des violences et à des personnes ayant été amputées d'un membre afin de leur permettre une reprise « en main » de leur corps et d'améliorer la confiance en elles.

ASBL Solidarité et Alternative dinantaises – le sport pour évoluer

Octroi d'un subside de 1 500 € (sur 4 999,13 € demandés) destiné à acquérir du matériel afin d'initier les jeunes à des sports nouveaux.

Critères retenus : le souci de regrouper des jeunes en décrochage scolaire autour d'un projet sportif visant à la découverte de sports nouveaux afin de développer l'esprit de coopération, l'esprit d'équipe et partant de lutter contre l'isolement et l'individualisme.

Commune de Sombreffe – Service cohésion sociale et qualité de vie.

Octroi d'un subside de 1 800 € destiné à couvrir les frais de fonctionnement et de personnel.

Critères retenus : le projet propose d'encourager la pratique physique et cognitive adaptée pour les seniors, les personnes fragilisées. Il veut préserver l'autonomie, lutter contre l'isolement, encourager un mode de vie actif, favoriser la remise en forme et prévenir les chutes.

IKMF Belgique ASBL – Apprentissage gratuit pour les femmes de krav maga (self défense)

Octroi d'un subside de 1 500 € destiné à l'achat de matériel spécifique et intervention dans les frais de fonctionnement

Critères retenus : proposer gratuitement des cours d'apprentissage de krav maga (self défense) aux femmes afin de leur permettre de se réinsérer, de se remettre en forme et de reprendre confiance en elle.

ASBL Escal' Adventure – Escalade, randonnée, sports aventures

Octroi d'un subside de 5 000 € afin de couvrir des dépenses d'achat de matériel sportif et des frais de personnel occasionnel inhérents à ces activités.

Critères retenus : apprentissage de l'escalade à destination d'un public valide et non valide, prioritairement des enfants socialement défavorisés de la région couvinoise et des personnes moins valides vivant en institution. Cette activité devrait devenir pérenne.

Hôpitaux de Namur – UCL Mont-Godinne - 10 femmes pour un 4 000

Octroi d'un subside de 1 000 € destiné à couvrir les frais de coach durant la phase préparatoire

Critères retenus : permettre grâce à une performance physique de vaincre un sommet alpin de 4 000 mètres. Permettre à des femmes en rémission d'un cancer du sein de recouvrer l'estime de soi et ensuite de témoigner auprès de professionnels de la santé pour les sensibiliser aux défis physiques et émotionnels de la rémission.

La Province de Namur sera associée aux séances de diffusion du film tiré de ce projet.

Krav maga Namur ASBL

Octroi de 1 400 € destiné à l'achat de matériel spécifique destiné aux personnes formées et une intervention dans les frais de fonctionnement – prise en charge des frais de déplacement et du défraiement de l'instructeur.

Critères retenus : proposer gratuitement des cours d'apprentissage de krav maga (self défense) aux femmes afin de leur permettre de se réinsérer, de se remettre en forme et de reprendre confiance en elle.

Communauté scolaire libre Georges Cousot – Sur les traces d’Alex Miskirtchian : canalisons notre violence en pratiquant le sport

Octroi d’un subside de 3 000 € destiné à couvrir les frais de personnel (A. Miskirtchian), les frais d’assurance ainsi que le petit matériel et les frais de fonctionnement et/ou administratifs nécessaires aux préparatifs.

Critères retenus : lutter contre la violence à l’école en pratiquant le sport – la boxe avec Alex Miskirtchian (mérite sportif et ambassadeur de la Province) et la marche sportive dans le cadre d’un périple en Arménie, pays d’Alex. Ce projet innovant suppose une préparation tant physique que psychologique. Les promoteurs veulent inculquer également les valeurs suivantes : dépassement de soi, hygiène de vie, ouverture aux autres, respect de soi et des autres.

Les promoteurs et les élèves feront ensuite partager leur expérience.

Côtoyer un peuple pauvre, mais dont l’histoire est riche.

La Province de Namur sera associée aux séances de diffusion du film tiré de ce projet.

CPAS Sombreffe – Stage Équinerergie

Octroi d’un subside de 1 400 € aide financière destinée à prendre en charge le coût des stages (participation et assurance) pour 8 enfants.

Critères retenus : Le CPAS veut offrir un stage d’équitation à 8 jeunes enfants de 6 à 8 ans issus de familles paupérisées connues de leur service.

Les objectifs poursuivis : (ré)apprendre certaines valeurs, reprendre confiance en soi, participer à la vie en groupe... sortir les enfants de la pauvreté par une pratique sportive, dans ce cas l’équitation, qui est inaccessible financièrement dans un cadre familial.

FEMA – Gym douce et multisports

Octroi d’un subside de 500 € sur les 624,5 € demandés pour l’achat de matériel sportif.

Critères retenus : organiser des cours de gymnastique douce et multisports à destination des personnes handicapées faisant partie de leur fédération à raison d’une heure/semaine afin d’assurer un niveau de santé optimal dans une atmosphère de détente et d’épanouissement. Favoriser l’équilibre, la mobilité, la souplesse, la prise de conscience de son corps grâce au jeu.

Conseil du jury : Étant une fédération reconnue par l’Adeps, il convient à l’ASBL de demander une subvention pour le matériel.

ASBL Saint-Jean-Baptiste de la Salle – Malonne

Octroi d’un subside de 5 000 € destinés à acquérir du matériel sportif ou dédié à l’activité sportive

Critères retenus : cette ASBL souhaite permettre à un maximum de jeunes adolescents en situation de handicap d’accéder à la pratique d’un sport dans les meilleures conditions. Les responsables souhaitent organiser des entraînements et ensuite des tournois. L’amélioration de la qualité de vie devrait avoir une influence positive sur la diminution des troubles du comportement et sur l’intégration sociale de ces jeunes de 6 à 18 ans.